

Ouagadougou, le 1<sup>er</sup> 1 DEC 2023

N° 23-01491 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement de deux (02) Ingénieurs de conception en géologie et mines, option : mines, session 2023.**

Ce sont :

**INGÉNIEURS DE CONCEPTION EN GÉOLOGIE ET MINES OPTION : MINES**

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	DAH MWINSOBAON DEBORAH	000014-209-03	B13656463	19/04/95
2°	COULIBALY KADIDIATOU	000026-209-03	B11439245	22/11/91
3°	COULIBALY ARMAND THIERRY	000034-209-03	B10760356	18/07/93
4°	SANOU GAOUSSOU	000013-209-03	B15844473	02/11/93
5°	SOULAMA MAMBON FADEL AZIZ	000015-209-03	B15400037	15/03/94
6°	NYAMBA OLIVIER KOUDOIN	000001-209-03	B15076206	10/07/93

Arrêté la présente liste à 6 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**Hanidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Etat  
